80e ANNEE. — N° 108. DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Encore une !

Elles pleuvent comme grêle les confessions ! On s'empresse à présent autour de l'autel, autrefois déserté, de la patrie pour y déposer l'hommage repentant d'erreurs répudiées et de fautes reconnues.

Ah ! quelle amertume et quels regrets quand on pense au mal qu'on aurait pu éviter si, seulement, ces bonnes volontés s'étaient manifestées plus tôt ! Il a fallu la dure et presque irrémédiable expérience du malheur pour instruire ces retardataires qui se vantaient — c'était un comble ! — de représenter le progrès social ! Alors qu'il était temps, la clairvoyance a manqué à ceux qui, aujourd'hui, prévoient si bien le passé !

Comme ils méprisaient de haut les avertissements qu'on s'épuisait à leur donner ! De quel ton, de quel air ils les repoussaient en nous accusant d'hypocrites et scélérates conjurations partisanes ! de quels imbéciles brocards, de quels soupçons qui se voulaient injurieux étaient accablés les patriotes angoissés quand ils s'efforçaient de montrer le péril, d'annoncer ces événements énormes qu'on voyait, qu'on sentait rôder autour de la France mal défendue... Ils voulaient le salut de la patrie, ils étaient accusés de comploter la mort de la démocratie... Ah ! ses fameux défenseurs l'ont mise dans un bel état, la démocratie !

***

Il y a quelque temps, nous soulignions ici la confession de M. Charles Spinasse, ministre de M. Léon Blum, artisan du Front populaire, doctrinaire du socialisme-marxiste, proclamant qu'il s'était complètement trompé et qu'il ne pouvait plus rien croire de la doctrine qu'il avait si longtemps professée !

Voici maintenant les aveux de M. L.-O. Frossard, excellent journaliste qui avait mal tourné : il devint député, puis ministre ! Autrefois converti au communisme en même temps que Marcel Cachin, après un pèlerinage à Moscou, il revint ensuite au parti socialiste S.F.I.O. encore dans l'opposition révolutionnaire qui n'accordait « ni un sou, ni un homme » à la Défense Nationale et repoussait en bloc le budget de la France ! Il ne tarda pas à l'abandonner une seconde fois pour apporter ses inébranlables convictions au parti socialiste qui se disait « indépendant », agréable antichambre ministérielle d'où l'on accédait plus facilement au pouvoir. Alors il devint un de ces hommes interchangeables, toujours à la disposition de tous les candidats présidents du Conseil en mal de gouvernement. La carrière lui fut ouverte à condition de changer de ministères comme de partis ou de circonscriptions, passant du Travail aux Colonies et des Travaux Publics à l'Information aussi aisément que de l'équipe Chose à l'équipe Machin.

***

Comme tant d'autres, il a travaillé à la création du Front populaire, dans lequel bien des malins ne virent pas autre chose qu'un excellent syndicat électoral. Il voit aujourd'hui le mal qui est sorti de cette affreuse politique et il écrit les lignes suivantes où il n'y a rien que nous n'ayons écrit cent fois, mais où l'hommage à la vérité prend beaucoup de valeur d'être rendu par un de ceux qui l'ont si longtemps méconnue :

« Sachons reconnaître, *dit-il*, par simple honnêteté envers nous que le « *si vis pacem para pacem*, qui était le thème habituel d'une certaine propa- « gande, avait introduit dans l'âme française des germes funestes ; qu'il n'est « pas vrai qu'on prépare la paix en désarmant son pays ; qu'il ne suffit pas, « pour protéger l'indépendance de la patrie et l'intégrité de son territoire de « hérisser ses frontières des forteresses les plus puissantes ; que le moral d'un « peuple, dans la balance des forces, pèse d'un poids aussi lourd que son « armure ; que tout ce qui l'affaiblit ou l'énerve trahit la patrie et l'expose ; « qu'on prépare sa démission à l'heure du péril quand on l'habitue à préférer « son bien-être à sa grandeur ; quand on ne parle aux producteurs que de « leurs droits ; quand d'un agrégat d'égoïsmes et de convoitises on fait un « idéal ; quand on n'exalte dans l'homme que l'esprit de revendication ; « quand on ne cesse de lui représenter qu'il est son propre chef-d'œuvre et « qu'il n'a pas de devoirs supérieurs aux devoirs envers lui-même. »

Chacune de ces phrases serait à reprendre ; chacune est la condamnation d'un des traits essentiels de la politique de folie et de crimes qui nous a conduits où nous sommes. Car c'est d'abord et avant tout la politique qui nous a perdus !

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

L'entretien de l'armée d'occupation

Le *Journal Officiel* publie une loi qui ouvre un compte spécial (frais d'entretien de l'armée d'occupation) et qui approuve une convention passée entre l'Etat et la Banque de France, mettant à la disposition du Trésor une avance de 50 milliards, en vue de faire face aux charges d'entretien des troupes allemandes d'occupation en territoire français.

Cette avance doit permettre de concourir au paiement des frais qui ont été fixés par le gouvernement du Reich à 20 millions de reichmark par jour, à compter du 25 juin, date de la mise en vigueur de la convention d'armistice.

Une allocution de M. Churchill

M. Winston Churchill a prononcé une allocution radiodiffusée dans laquelle il a défini l'attitude du peuple britannique devant les perspectives d'invasion.

« Chaque homme et chaque femme d'Angleterre doivent être prêts à faire leur devoir avec un soin et une fierté particuliers. Notre marine de guerre et notre flotille sont puissantes ; notre aviation est plus forte que jamais ; nos côtes sont bien gardées et bien fortifiées. Derrière ces barrages se dresse une armée bien plus nombreuse et mieux équipée qu'il y a deux mois. A l'intérieur du pays, la « home guard » fera son devoir : chaque pied de terrain, chaque village, chaque rue seront défendus. »

Les victimes des raids allemands sur Londres

Voici, d'après des chiffres officiels publiés à Londres, le bilan des morts occasionnées parmi la population par les derniers raids nocturnes allemands sur Londres :

Nuit du 7 au 8 septembre : 306 tués ; du 8 au 9 septembre : 286 tués ; du 9 au 10 septembre : 400 tués ; du 10 au 11 septembre : 18 tués.

20 navires anglais attaqués

Les avions de reconnaissance allemands ont repéré un convoi de 20 navires anglais qui sortait de l'estuaire de la Tamise. Il a été immédiatement attaqué par des avions de combat allemands. Malgré le feu violent des bâtiments de guerre escorteurs, les Stukas ont réussi à atteindre un torpilleur et six cargos. Le reste du convoi s'est dispersé et a remonté l'estuaire de la Tamise.

Rectification des frontières balkaniques

Le correspondant à Berlin de la *National Zeitung*, de Bâle, dit apprendre de source bien informée, que des prises de contact ont eu lieu ces jours derniers entre des milieux yougoslaves et bulgares, en vue d'une nouvelle rectification de frontière entre les deux pays.

La Bulgarie recevrait un territoire d'environ 24.000 km. carrés, c'est-à-dire à peu près la moitié de ce qu'elle avait perdu par la paix de 1919. La Yougoslavie se serait déclarée disposée à négocier un règlement raisonnable.

La guerre en Chine

Le commandement des forces japonaises en Chine centrale annonce qu'une expédition contre la quatrième armée chinoise, qui s'était constituée dans la basse vallée du Yang-Tsé, a été couronnée de succès. L'opération a duré huit jours.

Un discours du Président Roosevelt

M. Roosevelt a prononcé mercredi soir un discours, dans lequel il a déclaré :

« Je hais cette guerre plus que jamais. Je suis décidé à faire tout mon possible pour préserver nos côtes de la guerre. Je m'en tiens avec mon parti au programme adopté à Chicago : Nous ne prendrons pas part à des guerres étrangères et nous n'enverrons ni notre armée, ni notre marine, ni notre aviation hors du continent américain, sauf dans le cas d'une agression. »

En Roumanie

Le général Antonesco a lancé un second appel radiodiffusé. S'adressant à tous les Roumains, il a rappelé qu'en deux jours il a liquidé l'ancien régime. Son but, dit-il, n'est pas de détruire, mais de créer un nouveau régime dans lequel tout le monde travaillerait avec discipline pour la reconstruction de l'Etat.

Le général, s'adressant ensuite aux légionnaires, leur dit :

« J'ai compris l'explosion de joie provoquée par le changement de régime. Bien que je ne sois pas un des vôtres, je souffris profondément avec vous et je désirais comme vous une Roumanie forte. J'ai souffert et vous avez souffert comme moi, mais oublions maintenant. On ne peut rien construire par la vengeance. Je demande de cesser l'agitation et de revenir au travail. Moi, entre l'agitation et le travail, j'ai choisi le travail. »

Vers un accord hispano-allemand

Invité par le gouvernement allemand, M. Ramon Suner, ministre de l'intérieur et président de la junte politique d'Espagne, est parti pour l'Allemagne, accompagné de plusieurs conseillers nationaux et de l'ambassadeur d'Allemagne à Madrid, M. von Sthrer, ainsi que du haut commissaire espagnol au Maroc, M. Toma Garcia Figueras.

Avant son départ d'Espagne, M. Serano Suner a rencontré le général Franco à Saint-Sébastien.

EN PEU DE MOTS...

— Le « Journal Officiel » promulgue une loi portant suppression de la Caisse autonome de la Défense Nationale. Les biens de la Caisse autonome sont affectés à l'œuvre du secours national.

— Le général Doyen, promu général de corps d'armée succède au général Huntziger, à la Commission de Wiesbaden.

— M. Fournier, gouverneur honoraire de la Banque de France, est nommé à la présidence du conseil d'administration de la Société nationale des chemins de fer.

— Un décret paru au « Journal Officiel » institue auprès du secrétaire d'Etat à la production industrielle et au travail, un office central de répartition des produits industriels.

— Au tirage des Foncières 3/2 0/0 1913, le numéro 607.145 sera remboursé par 100.000 francs. Au tirage des Foncières 2,60 0/0 1885, le numéro 589.307 sera remboursé par 100.000 francs.

Chronique du Lot

PLANTEURS DE TABAC

Enfin, la pluie tant attendue est venue ; un peu tard, certes, pour sauver la situation de toutes les cultures. Mais sans elle, il aurait fallu remonter à 1932 pour retrouver dans nos causses une récolte aussi déficitaire. Les longues insolations sont productrices de gomme et la gomme est une qualité essentielle de nos corsés. Que cela console du poids qui manque cette année. Puissent les saisons à venir donner au Nijkerk le temps de prendre son port retombant et son aspect de « choux pommé à l'envers ». Nos vieux disaient : « Pour être bon, le tabac a besoin de souffrir. » Il a souffert cette année. Qu'il puisse devenir bon en mûrissant bien au soleil de l'automne ; il lui redonnera le corps et la gomme qui le font apprécier. Aux planteurs de le faire faner lentement pour avoir une couleur uniforme et de le faire sécher ensuite très vite pour ne pas que les feuilles perdent du poids aux dépens des tiges. Mal commencée, l'année peut encore bien se terminer. Et si les « saisons » se moquent des calendriers avec logique, à des chaleurs tardives devraient succéder des gelées tardives. Souhaitons-le pour les planteurs de tabac.

AUX PRODUCTEURS DE SEIGLE

Le décret du 3 septembre 1940 a institué une loi sur l'organisation du marché du seigle, qui est placé sous le contrôle de l'Office National interprofessionnel du blé et administré par lui dans les mêmes conditions que pour le marché du blé.

A partir du 1er septembre 1940, toutes les opérations d'achat ou de vente de seigle devront obligatoirement être faites auprès des Coopératives de blé et négociants en grains autorisés par le Comité Départemental des céréales qui fixera au besoin le rythme des livraisons à la meunerie sur la production des bordereaux d'entrées et de sorties de seigle effectuées par les organismes stockeurs.

Les producteurs de seigle, désirant vendre leur récolte, devront obligatoirement la livrer aux organismes précités sous peine de sanctions. En outre, ils sont assujettis aux obligations édictées par les articles 11, 12 et 13 de la loi du 15 août 1936 relatifs aux déclarations d'ensemencement et de récolte.

Les agriculteurs sont donc invités, dès à présent, à déclarer au siège de la Mairie de leur résidence leur récolte de seigle, ainsi que les céréales secondaires suivantes : maïs, avoine, orge et méteil.

Le prix du seigle pour la campagne 1940-1941 sera fixé ultérieurement par décret, conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 10 août 1940 relatif à la fixation du prix du blé et des céréales secondaires.

DÉCLARATION DES STOCKS DE PNEUMATIQUES

A dater du 6 septembre et jusqu'au 1er octobre 1940, la vente des pneumatiques neufs ou rechapés et des chambres à air neuves pour automobiles et pour motocyclettes est interdite.

Les agences ou fabriques de pneumatiques, les négociants en automobiles et motocyclettes, les propriétaires de garage, les ateliers de réparations et les entreprises de rechapage, les entreprises commerciales et industrielles faisant le commerce des pneumatiques et des chambres à air pour automobiles et motocyclettes ou détenant en stock, à un titre quelconque, des pneumatiques ou chambres à air adresseront pour le 18 septembre, terme de rigueur, au préfet du département de leur résidence, une déclaration en triple exemplaire de leurs stocks au 1er septembre 1940, conformément à la classification suivante : pneumatiques neufs : indiquer le nombre pour chaque dimension ; pneumatiques rechapés : indiquer le nombre pour chaque dimension ; chambres à air neuves : indiquer le nombre pour chaque dimension.

Il sera inutile de préciser les marques ou qualités.

Les inventaires dont il s'agit devront être adressés, aux dates prescrites, à la Préfecture du Lot, 3e Division.

PAS DE TRANSACTIONS SUR LES LÉGUMES SECS

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en application des instructions du Secrétaire d'Etat au Ravitaillement, à partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, tous achat, vente et transactions commerciales, transports, circulation à l'intérieur et hors du département du Lot des légumes secs de toute nature (haricots, lentilles, fèves, féverolles, etc...) sont interdits.

Toutes quantités achetées ou transportées en contravention du présent arrêté seront immédiatement réquisitionnées.

Pour les réfugiés désirant acquérir une voiture

Il est porté à la connaissance de tous les réfugiés qui ont l'intention d'acquérir une voiture automobile « que toute voiture acquise après le 10 septembre ne donnera pas droit à l'essence au titre de réfugiés ».

POURQUOI PAS ?

Nous sommes à une époque où l'on est souvent tenté de chercher dans le passé des remèdes aux maux du présent.

La difficulté actuelle des transports sur rail et sur route fait invinciblement penser aux anciens transports par eau ! Oh ! bien sûr, cela semble désuet, anachronique et un peu ridicule. Mais, tout de même, si on les avait à présent, on serait bien content de s'en servir !

Cela était lent, mais sûr, cela était moins fulgurant que l'auto ou le chemin de fer, mais aussi bien moins coûteux ; cela ne prétendait pas arriver avant de partir, mais cela arrivait sûrement et c'était bien quelque chose. D'autant que l'essentiel était de s'y prendre à temps pour faire un envoi, et d'établir un courant. Il est de nombreuses marchandises lourdes qu'on pouvait expédier par convois réguliers et d'une circulation constante : le vin, le blé, le bois, le minerai, le charbon, etc...

Tout cela voyageait sur gabarres par étapes quotidiennes et il y en avait toujours à destination pendant que d'autres voyageaient et que d'autres encore se mettaient en route. Cela répondait parfaitement à tous les besoins.

Qui sait si ce ne serait pas le moment de remettre en question la navigation sur le Lot ?

GROUPEMENT FORESTIER DU LOT

Le bureau du Groupement forestier du Lot s'est à nouveau réuni le samedi 7 septembre à la Mairie, sous la présidence de M. de Monzie.

M. Latscha, Secrétaire général de la Préfecture assistait à la séance.

Le Bureau a enregistré de nombreuses adhésions. Il a constaté avec satisfaction qu'une impulsion très nette avait déjà été donnée à l'exploitation des bois de chauffage et à la fabrication du charbon de bois.

Il a chargé les membres du Groupement de prospecter les surfaces boisées du département et de fixer, dans les limites légales, la part contributive de chaque propriétaire à l'exploitation départementale.

Il a établi une réglementation de l'exercice du commerce du bois et des produits dérivés, ainsi que des propositions pour la fixation des prix à chaque stade commercial de la vente du bois.

Ces diverses questions seront soumises prochainement à l'approbation de l'Assemblée générale du Groupement.

Personnel réfugié des mines du Nord et du Pas-de-Calais

Le personnel des Mines du Nord et du Pas-de-Calais (ouvriers mineurs, personnel des maîtrises, ingénieurs) se trouvant actuellement dans la zone libre peut être rapatrié avec les familles, incessamment.

En conséquence, les intéressés sont priés de se présenter sans délai à la Préfecture du Lot, Secrétariat général des réfugiés, où toutes instructions utiles leur seront données.

La rentrée des Ecoles normales

Le secrétaire d'Etat à l'instruction publique et à la jeunesse communique :

La date de rentrée des écoles normales pour les élèves entrés en seconde et en troisième années avait été fixée au 23 septembre.

Cette date est reportée au 30 septembre 1940.

Programme des grands travaux

Le Gouvernement vient de prendre des dispositions pour que soit mise en fait une première tranche du programme des grands travaux, tant en zone libre qu'en zone occupée.

Le programme à exécuter comprend pour la région du Lot un crédit de 1 million pour les « travaux d'adduction d'eau de Douelle ».

Accident de battage

Au cours des travaux de battage, Pierre Lejeune, 20 ans, ouvrier chez M. Lasjunies, entrepreneur à Valprionde, était occupé à faire passer les gerbes de blé, lorsque la machine lui happa le bras droit qui fut complètement sectionné.

Transporté à l'hôpital de Cahors, il a reçu les soins nécessités par son état qui est très grave.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

Nos Echos

Liberté surveillée.

Un des charmes et, en tout cas, une des caractéristiques de Cahors est que l'on y causait beaucoup. On y faisait beaucoup de conversations. Nos concitoyens aimaient « discuter le coup » en se promenant sur le boulevard ; on y voyait souvent des groupes animés où se résolvaient, parmi les contradictions sonores, les plus graves questions de politique intérieure et étrangère. Cela se passait souvent au milieu même de la chaussée, malgré les coups de corne des autos qui ne pouvant faire changer de place les parleurs étaient bien obligées de les contourner ! Cela se passait aussi aux terrasses des cafés. Partout on parlait librement,

Maintenant, il faudrait tout de même s'aviser que nous ne sommes plus aux temps heureux où les Français étaient maîtres chez eux. Il est dur d'avoir à se mettre ça dans la tête et dans le cœur, nous sommes désormais dans ce qu'on pourrait appeler une liberté concédée et surveillée.

Nos concitoyens feront sagement d'y penser et dans les conversations publiques de surveiller eux-mêmes leurs propos.

Les réfugiés errants.

On a revu le pénible spectacle dont nous fûmes, deux fois par jour, les témoins pendant plusieurs mois et qui restera pour les cadurciens un des plus significatifs et des plus tristes souvenirs de ces sombres jours.

Je veux parler de ces foules qu'à midi et le soir on voyait se former dans la rue Frédéric-Suisse devant la maison des Sœurs Noires. Belges, Luxembourgeois, Flamands, Hollandais et même Français se rassemblaient là, par centaines, attendant leur tour d'entrer et de prendre place autour des tables où leur était servi les repas gratuits qu'on y a distribué par centaines de mille.

Depuis quelque temps, à mesure des départs, le nombre en avait diminué et c'était tout de même un soulagement de ne plus voir cette misère.

Brusquement, ces jours-ci, il y a eu comme un reflux. C'est que des trains ramenant en Belgique des milliers de réfugiés ont été arrêtés en gare de Cahors. Les uns venant de l'Hérault et, suivant les accords avec les « autorités occupantes » étaient dirigés vers Limoges et au-delà, lorsque, en cours de route, les autorités françaises étaient informées que tout était changé et qu'il fallait prendre une autre direction.

Voilà pourquoi ces sans-logis, ces vagabonds de la guerre, qui aspirent de toutes leurs forces au retour dans leurs foyers, voient ainsi retardé le moment du retour et font à Cahors une des dernières étapes de leur exode douloureux.

Les restrictions et la santé

Il y a encore beaucoup de Français qui n'ont pas bien compris pourquoi on les rationne. Ils ne « réalisent » pas ce que c'est qu'une défaite comme celle que nous avons subie.

Non seulement il nous faut nourrir, aux termes des conventions, les armées occupantes, mais aussi les prisonniers faits par nos adversaires et qui sont chez nous dans des camps.

Si l'on ajoute que la production a été partout, sinon anéantie, du moins très réduite, que les marchés sont déséquilibrés par la pénurie des transports et qu'enfin nos anciens alliés anglais saisissent en mer la plupart des denrées qui nous sont destinées (de peur que ce ne soit les Allemands qui en profitent), on ne s'étonnera plus de la pénitence qu'on nous impose.

Il s'agit de savoir si cette pénitence sera longue et si elle aura un mauvais effet sur la santé de la population française.

A la première question, il est impossible de répondre, trop de choses sont encore en suspens et nous ignorons si le Gouvernement aura le courage de débarrasser le pays des bouches étrangères inutiles qui le surchargent. Mais à la deuxième question on peut bien répondre par la négative. Non, les restrictions, si sévères qu'elles nous paraissent succédant à la prospérité, ne peuvent pas nous faire de mal, à condition : 1. qu'elles ne tombent pas trop bas ; 2, que nous « sachions » nous nourrir.

L'erreur que nous commettons actuellement, c'est de vouloir à toute force acquérir les denrées qui sont rares. Il y a pénurie de café ; il nous faudrait, au lieu de faire la queue devant les magasins, le remplacer par du thé, jusqu'à ce que de nouveaux arrivages renouvellent le stock. Mais il en est de cela comme du fruit défendu. Ces jours derniers, les gens qui n'aiment pas les pâtes ont fait des pieds et des mains pour en avoir, parce qu'elles allaient être délivrées au moyen de la carte.

Le nouveau régime des restaurants est plutôt un bienfait qu'un malheur. En principe on mange trop. On mange trop parce que manger est une gourmandise et la bouche n'est pas toujours l'alliée de l'estomac.

Les gens sobres par manque de moyens sont souvent mieux portants que ceux qu'on nomme les repas.

PAN.

CAHORS

RÉPRESSION NÉCESSAIRE !

On sait que la loi interdit toute majoration des prix depuis le 1er mai 1940, en dehors de cas nettement déterminés.

Pourtant, comme on le sait assez, nombreux sont les procès-verbaux dressés par la police contre des commerçants qui persistent à vouloir ignorer la loi.

Mais, attention ! Si, jusquà ce jour, les sanctions contre les contrevenants ont été relativement bénignes il ne saurait plus en être de même actuellement.

Et c'est ainsi, comme le publient aujourd'hui les journaux, qu'un grand magasin qui n'avait pas voulu tenir compte des prescriptions de la loi dans son rayon de tissus, vient d'être sévèrement frappé.

La Commission départementale saisie de l'affaire vient de prononcer la fermeture pour un mois du rayon de tissus de ce magasin et le dossier de l'affaire a été transmis au Parquet.

Puisse cet exemple être une leçon pour tous ceux qui persistent, malgré les avertissements, à majorer leurs prix de façon exagérée.

En cette rude et douloureuse période, il ne saurait être admis que des spéculateurs viennent encore aggraver les charges si lourdes que chacun subit.

L. B.

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mlle Marcelle Carratié, décédée à l'âge de 26 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Marcelle Carratié était linotypiste à l'imprimerie du « Journal du Lot », où la nouvelle de sa mort a provoqué parmi le personnel une bien douloureuse émotion.

Nous nous inclinons devant le cercueil de la regrettée disparue et nous prions sa famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Rapatriement des réfugiés de la Région Parisienne

Le train de réfugiés qui devait partir le 13 septembre partira le 15 septembre à 16 heures 30.

Rassemblement dans la Cour de la Gare à 13 heures 30.

Etranger en défaut

Pour défaut de visa au départ, procès-verbal a été dressé au nommé Manuel Ortiz, maçon, de nationalité espagnole.

Accidents du travail

En redressant l'aile d'une auto, M. Gaston Cabrinac, mécanicien, a été blessé à la main droite.

M. Henri Bosc, ouvrier au dépôt de la Gare, qui visitait une machine, a eu l'index gauche décapité par la chute d'une garniture.

Ouverture de débit sans autorisation

Pour avoir ouvert un restaurant sans autorisation, Mme Bouscasse, route de Toulouse, s'est vu dresser procès-verbal.

Elle fera l'objet de poursuites correctionnelles.

Leçons particulières
FRANÇAIS, ANGLAIS, etc.
Mlle DESGRANGES
7 bis, rue Clemenceau, CAHORS. (32.673)

Trouvailles

Il a été trouvé : un manteau de dame, par Mme Klein ; un coupon d'étoffe, par M. Pavillier ; une paire de chaussures, par M. Jacquet ; une paire de lunettes, par M. Ricard, libraire.

Il a été trouvé : une montre par M. Dufandeau ; un sac de dame contenant une certaine somme d'argent par Mlle Woeffel, réfugiée.

PALAIS DES FETES

Samedi 14, dimanche 15, en soirée, à 20 heures 15, très précises. Dimanche, matinée à 15 heures.

Deux grands films. Sacha Guitry, Lucien Baroux, Jacqueline Delubac, Roger Bourdin dans un film de Sacha Guitry
REMONTONS LES CHAMPS-ÉLYSÉES
Jules Berry dans
LE CRIME DE MONSIEUR LANGE

EDEN

Samedi 14 et dimanche 15 septembre, en soirée. Dimanche, matinée.

L'œuvre la plus comique de Sacha Guitry
DÉSIRÉ
avec Sacha Guitry, Jacqueline Delubac, Arletty et Pauline Carton.

En première partie : *un bon complément.*

CROIX-ROUGE

La permanence de la rue Gustave-Larroumet ne sera désormais ouverte que les lundi, mercredi et samedi, de 14 heures à 16 heures.

Centenaire d'un martyr

Le centenaire de la mort de notre compatriote, le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, martyrisé en Chine, en 1840, sera célébré en l'église Cathédrale de Cahors les 8, 9 et 10 novembre.

Jean-Gabriel Perboyre était originaire du hameau Le Puech (commune de Montgesty), canton de Catus.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 septembre 1940

Naissances

Georges René, rue Wilson.
Bozec Michèle, rue Wilson.
Bonnassie André, rue Wilson.
Bonnassie René, rue Wilson.
Daniel Michel, rue Wilson.
Gardey, Michèle, rue Wilson.

Publications de mariages

Casagrande Antonio, infirmier, et Lapeyre Amélie, cuisinière à Cahors.
Besse Jean, cultivateur à Anglars-Juillac (Lot), et Albarel Paulette, s.p., à Cahors.
Fournié Pierre, peintre, et Pezet Simone, s.p., à Cahors.

Décès

Bellet Nicole, 6 jours, 28, rue de la Barre.
Lacourte Maria, Vve Hublard, s.p., 74 ans, rue Wilson.
Cazes Jeanne, Vve Causse, s.p., 83 ans, 53, rue de la Barre.
Servais Marie, Vve Simon, s.p., 73 ans, rue Jean-Jaurès.
Delcroix Marie, s.p., 77 ans, rue Traversière-Donzelle.
Delclos Renée, épouse Ginard, s.p., 78 ans, rue Wilson.
Lacombe Ismaël, soldat, 46 ans, Hôpital compl. du Grand-Séminaire.
de Freitas Jean, 10 mois, 1, impasse Réganhac.
Carratié Jeanne, linotypiste, 26 ans, rue du Dr-Bergounioux.

STADE CADURCIEN

La séance d'éducation physique du dimanche matin donnée par un moniteur qualifié sur le terrain de l'île de Cabessut connaît un réel succès. Une centaine de jeunes gens y viennent assidûment.

Nous nous réjouissons de ce succès prometteur et de l'enthousiasme que met la jeunesse cadurcienne à répondre à l'appel des « vétérans » du sport. Dans l'intérêt de tous, il faut, en effet, « commencer à zéro » et faire comprendre aux jeunes qu'on ne s'improvise pas. Le sport d'équipe est un aboutissant, le résultat d'une longue patience, d'un travail d'entraînement méthodique souvent ingrat, mais où l'intelligente discipline et la volonté d'un jeune athlète se développent pour, enfin, trouver leur plein épanouissement dans l'équipe.

Le gouvernement du Maréchal Pétain vient de nous faire connaître par la voix autorisée du secrétaire général aux sports, M. Borotra, qu'il s'agit là d'une œuvre nécessaire au rétablissement de la santé physique et morale d'une jeunesse qui sera la France de demain. Nous répondrons tous « présents ». La municipalité cadurcienne, loyalement aidée par les « Vieux du sport » se doit de réaliser un parc des sports digne de la jeunesse scolaire et ouvrière de Cahors. Les travaux sont déjà commencés ; les plans depuis longtemps établis vont être mis en exécution. Les anciens vont rechausser leurs souliers à crampons ou à pointes pour accueillir les jeunes et leur indiquer la bonne voie à suivre. Jeunes gens venez nombreux dimanche matin à 10 heures au terrain du Stade : flottant et maillot obligatoires.

Plus de 50 élèves fréquentent les **COURS PIGIER,** à Cahors. Questionnez-les sur la valeur de l'enseignement qui leur est donné et vous serez édifié.
Inscriptions à toute époque de l'année
Diplômes en fin d'études
Sections jeunes gens et jeunes filles absolument séparées
COURS INDIVIDUELS
Renseignements et inscriptions reçus tous les jours: 12, Bd Gambetta, CAHORS
Facilités de paiement
Situations indiquées

Pour faire leur cuisine !...

Une douzaine de jeunes gens et jeunes filles profitaient du fait que les trains de marchandises ralentissaient ou s'arrêtaient pour grimper sur les wagons et prendre des planches, du charbon, du coke dont ils se servaient pour faire leur cuisine.

Plusieurs d'entre eux ont, également, reconnu avoir dérobé des fruits et légumes dans les jardins environnants.

Ils ont été déférés au Parquet.

CARTES SPÉCIALES POUR LA RECHERCHE DES PRISONNIERS

Le Centre National d'Information sur les Prisonniers de Guerre vient de faire éditer une carte — demande spéciale pour la recherche des militaires disparus ou prisonniers.

Le public peut se procurer ces cartes chez M. Kolb, dépôt du *Journal du Lot*, bd Gambetta, et chez M. Vertuel, libraire à Saint-Céré.

Du travail pour les réfugiées

Les réfugiées de la zone interdite exerçant la profession de couturières, culottières, piqueuses, etc..., désireuses de trouver un emploi, sont priées de bien vouloir écrire à M. l'Inspecteur départemental de l'Assistance publique à Cahors, en lui indiquant : leur nom, âge, profession exacte, références, domicile d'origine et domicile d'accueil.

Ces demandes seront classées en vue de recruter des ouvrières pour l'ouvroir départemental des réfugiés.

L'auto ne leur appartient pas !

Les époux Lamoure, arrêtés sous l'inculpation de tentative de cambriolage de l'hôtel Laroche, se trouvaient en possession d'une auto.

Mais ils ne possédaient pas la carte grise de cette voiture.

Interrogés, ils n'ont pu établir que cette auto leur appartenait.

Ils seront poursuivis pour vol d'auto.

Police de la circulation

Pour défaut d'éclairage, défaut de plaque d'identité, défaut de timbre avertisseur, défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette, contravention a été dressée à un jeune cycliste, C. M.

Arrondissement de Cahors

Belfort-du-Quercy

A propos d'huile. — Nous croyons savoir que dans les cantons de Tarn-et-Garonne limitrophes jouissant du même terrain que le nôtre, on pense se livrer à la culture de la navette. Semée en septembre, la navette peut donner, pour six kilos de semence, en juin prochain, de quoi extraire une huile douce et agréable pouvant aller jusqu'à 450 litres. De plus, nous apprenons qu'il existe déjà à Caussade deux pressoirs d'huile qui se chargent de presser la récolte de navette.

Montcuq

La vente du chasselas. — Dimanche dernier 8 courant, a eu lieu, à la Mairie de Montcuq, une assemblée générale de producteurs de chasselas, d'expéditeurs, d'entrepreneurs de transport, sous la présidence de M. Fadeville, premier adjoint, remplaçant M. le Maire, excusé.

A cette importante réunion assistaient également : M. Gay, Directeur des Services agricoles, M. Mazelié, Maire de Castelnau, la plupart des Maires du canton de Montcuq.

La parole est donné à M. Gay qui, avec sa compétence habituelle, traite avec clarté et précision l'important problème de l'organisation de la vente du chasselas de la récolte de 1940, du transport de ce chasselas, point délicat, le carburant faisant défaut.

Le conférencier conseille aux producteurs de porter leurs fruits au marché, d'organiser le transport, par commune, du centre de ramassage au marché, en mettant en service tous les animaux disponibles et en utilisant au mieux l'essence dont disposent les municipalités. Pour le transport du marché à la gare la plus rapprochée, Cahors, les Services agricoles délivreront aux camionneurs 5 litres d'essence par tonne de chasselas transportés.

Quant à l'expédition directe sur les principaux centres de consommation, M. Gay donne lecture des horaires des trains pour la période de début et la période de pleine expédition. Pour le principal centre, Paris, le départ du train à Cahors, dès le début aura lieu à 17 h. 40 et l'arrivée en gare d'Austerlitz, le lendemain, à 7 h. 15 ; puis, en pleine expédition le départ à 23 h. 15 et l'arrivée, le lendemain, à 13 h.

Les cours des Halles de Paris seront adressés aux principales gares expéditrices, de là, aux maires des communes intéressées. La Société nationale des Chemins de fer français vient d'étudier les mesures à prendre pour le retour des fonds de la zone occupée dans la zone libre ; les expéditeurs ayant un compte-courant de chèque postal seront régulièrement payés deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche.

En terminant, le conférencier croit qu'il est de l'intérêt des producteurs d'expédier en zone occupée, d'abord pour éviter l'avilissement des cours, tous les chasselas ne pouvant être consommés en zone libre, puis pour essayer de conquérir ,pour plus tard, le marché allemand ; de faire une présentation honnête et aussi soignée que possible ; enfin de n'expédier que des fruits bien mûrs.

Prayssac

Obsèques. — Lundi matin, ont eu lieu les obsèques de M. Oscar Canot, épicier et conseiller municipal, décédé à l'âge de 69 ans. Une nombreuse affluence de parents et d'amis assistait à ses obsèques. A noter la présence de la société de secours mutuels, dont le défunt était membre.

A toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Avis de la mairie. — 1° Les agriculteurs de la commune qui ont des parcelles de terre incultes, mais pouvant être labourées ou boisées sont invités à les déclarer d'urgence à la mairie ;

2° M. le maire informe les commerçants en bois et les producteurs vendant directement qu'ils doivent être munis d'une carte professionnelle.

Puy-l'Evêque

Secours aux réfugiés. — La commune de Puy-l'Evêque vient de recevoir un don important de denrées alimentaires du Comité de Secours américain.

Ces denrées qui doivent être distribuées aux réfugiés se composent de :

Pruneaux, lait condensé, graisse, sucre, savon, raisins secs, Ovomaltine et bons de pain.

En outre, quelques ustensiles : assiettes en aluminium, seaux galvanisés, cuillers, couteaux.

Au nom des réfugiés et du Comité nous adressons à la noble et grande nation américaine nos plus chaleureux remerciements et l'expression de notre reconnaissance.

Les distributions auront lieu deux fois par semaine, les mardi et vendredi.

St-Pantaléon

Carnet blanc. — Nous apprenons, avec grand plaisir, le prochain mariage de notre jeune compatriote, M. Laplazie Pierre, de la Borie-Haute, avec la toute gracieuse Mlle Cournou Georgette, de Bovila, commune de Fargues.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes et futurs époux. — J. P.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Alerte au commissariat. — Lundi, vers 17 heures, M. Dalbéra, commissaire de police, dont on connaît la belle activité et le dévouement, fut alerté et dirigé vers « les Tours » où, disait-on, un homme était tombé. L'homme en question était un brave ouvrier qui s'était endormi, sans se douter qu'il était en posture un peu anormale. Rien de grave.

En suivant les COURS de COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE des **COURS PIGIER**
EN 8 MOIS
vous aurez terminé votre apprentissage
ET 3 MOIS APRES
vous aurez récupéré ce qu'il vous aura coûté.
Renseignements et inscriptions :
1, *place Champollion, FIGEAC*

Gagnac

Naissance. — Nous avons appris la naissance d'un garçon chez les époux Gourgne-Vayssières.

C'est leur troisième enfant. Nous adressons nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Latronquière

La foire du 10. — Elle fut de moyenne importance. Les veaux de boucherie, très nombreux, valurent de 10 fr. 50 à 12 fr. le kilo. Les porcs pour la charcuterie atteignirent le prix exorbitant de 700 fr. le demi-quintal métrique. Un porcelet de 42 kilos destiné à l'engraissement fut vendu 700 francs. Pas de frein à la hausse dans certains marchés. Peu de bêtes à cornes ou à laine, à cause de la fièvre aphteuse.

Au marché à la volaille les poulets se vendirent 10 fr. ; les poules, 7 fr. ; les lapins, 6 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, 8 et 9 fr. la douzaine. Grand apport de fruits, surtout de melons.

Naissance. — Nous apprenons, avec plaisir, la naissance d'une superbe fillette, leur quatrième enfant, à M. Bouyé, gendarme, et à Madame, institutrice à Sénaillac-Latronquière. Compliments aux heureux parents et meilleurs vœux pour le bébé.

Mort au champ d'honneur. — Un service solennel a été célébré, cette semaine, en notre Eglise, à la mémoire de Gabriel Moulène, âgé de 28 ans, aîné de 4 orphelins, tombé en héros, sur le front, en mai dernier.

St-Céré

Recensement des réfugiés. — A la suite de nombreux départs effectués par voitures ou par chemin de fer, il est prescrit un nouveau recensement des réfugiés de toutes zones (même zones interdites) restant dans la commune de St-Céré et dans les communes du canton.

Ce recensement a été commencé pour la ville de St-Céré et MM. les maires des communes du canton ont reçu des instructions pour procéder à ce travail. Nous recommandons aux réfugiés, quelle que soit leur zone de rapatriement, de faciliter ce travail des mairies en venant se faire inscrire munis de leurs papiers d'identité.

Don. — Une dame réfugiée de Belgique, qui a voulu garder l'anonymat, a fait don à la Mairie d'une somme de 300 francs destinée aux pauvres de la commune.

Qu'elle trouve ici l'expression de nos remerciements et de notre reconnaissance,

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Dans l'armée. — Nomination de M. Charls-Raoul Sclafer, colonel-aviateur du cadre navigant, au grade de général de brigade et affecté à la première section de l'Etat-Major général de l'Armée de l'Air.

Cet officier, aujourd'hui nommé général, a obtenu de nombreuses citations au cours des deux dernières guerres. Agé seulement de 52 ans, s'ouvre devant lui un bel avenir.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Au marché. — Voici les cours du dernier marché :

Poulets de grain, 11 à 12 fr. ; poules, coqs et canards, 10 fr. ; pintades, 12 fr. ; dindes, 9 à 9 fr. 50 ; lapins domestiques, 6,50 à 7 fr. le demi-kilo.

Pigeons communs, 8 à 10 fr. ; de grosses espèces, 19 à 21 fr. le couple ; œufs, 10 fr. la douzaine.

Vayrac

Mort pour la France. — C'est avec une douloureuse émotion que les habitants ont appris la mort au champ d'honneur, le 3 juillet, sur le cuirassé « Bretagne », du matelot Pierre Bailleur, de la famille Taule, de Caurrieux.

Nous saluons cette victime de la guerre et adressons à à sa veuve, à la famille, avec nos sincères sentiments de condoléances, l'expression de notre sympathie attristée.

Dernière heure

Buckingham-Palace est de nouveau bombardé

De Londres : Le Ministère de l'Information communique :

Au cours des raids aériens allemands sur Londres, vendredi matin, des bombes sont tombées sur Buckingham-Palace, causant de légers dégâts. Les Souverains qui se trouvaient dans le palais, n'ont pas été blessés.

La fin de l'alerte a été donnée à 13 h.

165 morts et 420 blessés

De Londres : Voici le bilan officiel des raids effectués par l'aviation allemande sur Londres au cours de la journée et de la nuit de mercredi : 125 morts et 250 blessés ; après-midi 40 morts et 170 blessés.

Le maréchal von Brauchitsch en inspection en France

De Berlin : Le maréchal von Brauchitsch, commandant en chef de l'armée, a inspecté, ces jours derniers, des unités de l'armée, stationnées en France depuis l'armistice. Après cette inspection, le maréchal a visité un port français de l'Atlantique qui sert actuellement de base contre l'Angleterre à la marine de guerre allemande.

M. Jacques Chevalier devient Secrétaire général à l'Instruction publique

M. Jacques Chevalier, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, est nommé secrétaire général à l'Instruction publique, en remplacement de M. René Gilloin, appelé à d'autres fonctions.

AVIS DE DECES

Madame veuve BALDY ; Monsieur LAVAYSSIÈRE, Commis principal de Direction des Contributions Directes à Cahors ; Monsieur et Madame LAVAYSSIÈRE ; Madame et Monsieur BOS et leurs enfants, à Thégra ; les familles TOUZEAU, à Paris ; DELPON, à Bondy (Seine) ; SOYRIES, à Labastide-Murat ; DELPON, à Gramat ; BALDY, à Goudou ; STIPS, à Lunegarde, ont la douleur de faire part à tous leur amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marthe LAVAYSSIÈRE
Née BALDY

leur fille, épouse, belle-fille, belle-sœur, tante, cousine germaine, décédée le 14 septembre 1940, munie des sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 15 septembre à 16 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Rassemblement à la maison mortuaire, 11, rue Joachim-Murat, à 15 heures 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Cabinet Immobilier
(21e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
de propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

PETITES ANNONCES

Mlle MURATET, professeur de musique, 1er prix de piano, 1es prix de solfège, élève de M. Lazare Lévy, de Paris, recevra les parents d'élèves à partir du 15 septembre et reprendra ses cours à cette même date, rue des Cadourques, Maison Lasserre.

ON LOUE PROPRIÉTÉ pour éleveurs de bétail avec prairies irriguables, production blé, jardinage, sources, maisonnette, étables. Très pressé. MURATORI, St-Aureil, Castelnau-Montratier (Lot).

DESIRERAIS **louer piano** très bon état. Faire offres au *Journal du Lot*, 1, rue des Capucins.

A VENDRE, **livres** de **Seconde** et **Première.** Parfait état. S'adresser *Journal du Lot*, 1, rue des Capucins.

A vendre, dans localité bien desservie, **Maison et dépendances.** Parfait état. Prix intéressant. Traite directement. Ecrire BRASSAC, 1, rue des Capucins. (32.600).

ON DEMANDE des **ouvrières** chez Mlle LIAUZU, couture, rue Foch, Cahors. (32.645).

M. NOUET André informe sa fidèle clientèle qu'étant démobilisé, il se tient à sa disposition pour tous **travaux de peinture** en bâtiment, vitrerie, papiers peints ; peintre en voitures, peinture cellulosique et synthétique, glaces pour autos. S'adresser : 4, place St-James, CAHORS. (32.660).

Réouverture de la Boucherie LAVIALE le 14 septembre, 18, rue Nationale, Cahors. (32.663).

CABINET DENTAIRE MAURY
rue de l'Eglise, FUMEL (Lot-et-Garonne)
M. Pierre PEDRAZZINI, Chirurgien-Dentiste, démobilisé, a repris ses consultations. Il recevra tous les jours, à dater du 16 septembre 1940, de 8 h. 30 à 12 h., 14 h. à 19 h. et sur rendez-vous. (32.667).

EX-CHAUFFEUR, livreur, Français, 37 ans, démobilisé, connaissant gazogène, demande place analogue pour route ou ville. Ecrire : Belloc, 14, rue du Bousquet, Cahors. (32.672).

ON DEMANDE un **bon ouvrier cordonnier,** sachant coudre à la main. Bon salaire. S'adresser à SANTONI, 9, rue Emile-Zola ou Place des Consuls. (32.676).

IL A ETE PERDU, jeudi soir, 12 septembre, un **porte-monnaie,** peau de serpent véritable. Prière de le rapporter chez Mme Nègre, 2, place Galdemar. (32.677).

FRANÇAIS, diplôme universitaire ingénieur, connaissant parfaitement **allemand** et **anglais,** offre ses services pour **emploi technique** ou enseignement privé, ville ou campagne. Ecrire N° 12, 1, rue des Capucins. (32.675).

La **Cordonnerie Jean,** 2, rue du Portail-Alban, demande un **jeune apprenti** présenté par parents. (32.678).

VENDRE — ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

« Aux Caves réunies »
7, rue de l'Université
Vin à emporter. Vin blanc. Vins fins
Légumes, fruits, primeurs
M. BLANC, représentant
Livraison à domicile
Téléphone 497

ETUDE de Maître VAISSIÉ
Notaire à LIVERNON *(Lot)*

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître VAISSIÉ, notaire à Livernon (Lot), le trente et un août mil neuf cent quarante, enregistré à Livernon le trois septembre mil neuf cent quarante, folio 45, n° 219, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits, Monsieur Joseph-Marie LAURENT, pharmacien, demeurant à Assier (Lot), a vendu à Monsieur Jean-Baptiste TRIOULET, pharmacien, demeurant à Monbrison (Loire) :

Le fonds de commerce de pharmacie que Monsieur Joseph-Marie LAURENT exploitait à Assier ;

Ledit fonds de commerce comprenant :

1° l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ;

2° les différents objets mobiliers et le matériel servant à l'exploitation dudit fonds de commerce.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier septembre mil neuf cent quarante.

Domicile est élu, pour les oppositions, en l'étude de Maître VAISSIÉ, notaire à Livernon (Lot).

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars mil neuf cent neuf, les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, au domicile sus-indiqué, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis.
VAISSIÉ, *Notaire.*

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 55

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

C'était la première fois qu'elle le voyait pleurer et elle en perdait un peu la tête.

— Papa, suppliait-elle, calme-toi, ne déraisonne pas ! Tu sais bien que je ne peux pas agir autrement... Il faut que j'aille avec mon mari. Mais, je t'en prie, père, comprends-moi !... Je t'écrirai, tu sauras tout !... Ton enfant te reste et te garde toute son affection et tout son respect... Tu ne comprends donc pas que ta fillette a un devoir à remplir sans faiblesse.

De nouveau, elle l'embrassait, lui essuyait les yeux.

— Allons, vilain pépère, fais une risette à ta grande fille... qu'elle parte avec ton sourire pour être forte et vaillante comme il se doit.

Et comme si ses adjurations étaient insuffisantes, elle en appela à sa mère :

— Maman ! dis, maman !... tu feras comprendre à papa... il ne doit pas douter de moi... pas se chagriner ! Toi, ma petite maman, tu sauras le consoler et lui parler de son Orane qui veut faire son devoir en toute affection comme en toute loyauté !

Elle était elle-même sur le point de pleurer. Mais, voyant le bon visage de sa mère se décomposer par une détresse subite, elle se domina. Si tout le monde s'attendrissait, le problème resterait insoluble et le pénible débat n'aurait pas de fin.

Alors, elle revint vers Ruitz qui, debout dans l'embrasure de la fenêtre, regardait le parc en s'efforçant de ne pas se laisser émouvoir par tout ce drame familial, si subitement poussé au paroxysme par l'intransigeance du chef de famille.

— Sapristi ! pensait-il avec mauvaise humeur, en voilà des histoires pour pas grand'chose ! Qu'est-ce qu'il aurait dit, le bonhomme, s'il avait assisté à toutes les horreurs de Barcelone ? Après tout, c'est son entêtement qui est cause de tout le mal. J'ai été correct, moi.

Mais Orane ne lui laissa pas le temps de continuer son soliloque. Doucement, elle posa sa main sur son bras, pour attirer son attention. Et, d'une voix suppliante, elle fit appel à lui :

— N'est-ce pas, Ruitz, que ce n'est pas vous qui m'empêcherez d'aimer les miens ?

— Cela n'a jamais été mon intention, señora.

— Je leur écrirai pour les tenir au courant de notre vie. Tous les deux, nous nous efforcerons de les rassurer... qu'il sentent qu'il n'ont pas perdu leur enfant ! Et quand père aura compris et admis, nous nous retrouverons tous ensemble, en famille... Promettez-le moi devant eux ?

Elle levait vers lui ses deux yeux angéliques que le chagrin assombrissait. L'homme frissonna. Il était incapable de résister à la prière de ces yeux-là et il eut un geste d'acquiescement pour tout ce qu'elle exigeait de lui.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, señora. Mon plus cher désir est de vous satisfaire...

Il n'aurait pu parler autrement, et cependant ses sentiments du début de l'après-midi, pleins de bonne volonté et de cordialité, étaient terriblement freinés par l'hostilité rencontrée chez M. Le Cadreron.

Mais sa promesse, malgré son sens vaguement général, ramena un sourire sur le visage d'Orane, et le jeune homme n'en demandait pas davantage...

Maintenant, ils partaient...

Le père, sans nouvelles discussions, avait serré dans ses bras l'enfant affectueuse qui s'efforçait de le rassurer :

— Tu verras, mon papa chéri, que ta petite fille ne t'oublie pas. Après-demain, tu auras une lettre.

— Oui, oui, acquiesça-t-il, sans se départir de sa sourde hostilité vis-à-vis de Ruitz, qu'il évitait de regarder.

Orane n'insista pas. Elle était heureuse que son père ait accepté son baiser d'adieu, mais elle aurait préféré qu'il eût adopté une attitude moins raide à la dernière minute.

Un peu inquiète, elle se demandait ce qu'allait faire, de son côté, Ruitz en quittant le salon. Pourvu, mon Dieu, qu'il ne s'éloignât pas sans saluer son hôte. Malgré tout ce que celui-ci avait pu dire de désagréable au jeune homme, elle souhaitait que son mari demeurât poli avec le vieillard et que par trop de rigueur il n'aliénât pas l'avenir.

Elle fut vite rassurée.

Derrière le domestique qui portait les valises, l'Espagnol, prêt à franchir la porte, s'arrêta subitement...

Il eut à peine une hésitation. Malgré son ressentiment, il était trop bien élevé pour manquer de correction. Et d'un geste de naturelle courtoisie, il s'inclina dans la direction du châtelain. Evidemment, le salut était glacial et le visiteur ne l'avait même pas appuyé d'un regard ; mais nul ne pouvait dire qu'il avait quitté en rustre la maison de ses beaux-parents.

Orane soupira d'aise. En cet instant, elle eut pour celui qu'elle avait épousé une pensée de douceur et d'admiration : il était un homme de cœur et elle s'en réjouissait.

Son bras passé sous celui de sa fille, Mme Le Cadreron accompagnait celle-ci jusqu'à la voiture qui allait conduire le jeune couple à la gare.

Sa fille la quittait et la mère, tout en larmes, s'efforçait pourtant encore de sourire.

(*A suivre*).